

# L'exploitation familiale paysanne a-t-elle vécu?

Autor(en): **Vallat, Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Zeitschrift für Agrarwirtschaft und Agrarsoziologie = Économie et sociologie agraires**

Band (Jahr): **4 (1976)**

Heft 7

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-966225>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'EXPLOITATION FAMILIALE PAYSANNE A-T-ELLE VECU ?

par Jean Vallat

I. ESSAI DE DEFINITION

Reprenons, dans un premier temps, quelques définitions de l'exploitation familiale, telles qu'elles ont été exprimées par quelques auteurs ou personnalités du monde politique agricole :

O. Howald

Communauté de vie de personnes parentes, qui fournissent leur travail à l'exploitation.

Unité de production et de consommation.

Occasion d'emploi et de gain à la fois, pour les membres de la communauté.

Diversification de la production.

De cette première définition classique, il ressort la forte impression que l'exploitation familiale paysanne - der familienbäuerliche Betrieb - est un monde en soi, qui ne suffit à lui-même, complet, devant assurer à ses membres une continuité de vie et leur apporter une grande sécurité.

G. Preuschen

Le centre de préoccupation du chef d'exploitation, c'est l'organisation du travail, sa bonne répartition dans le temps et à travers toutes les saisons.

L'idée de rendement physique et global, selon une certaine perfection technique, a le pas sur

./.

la rentabilité, au sens économique du terme.  
La pensée économique n'est pas le critère dominant de la prise de décision.

Une conception semblable à celle de Howald se dégage de la définition de Preuschen, où l'accent est pourtant donné sur la bien-facture de la production, par opposition aux critères de nature économique. L'effort consenti pour produire n'est pas mis en rapport étroit avec le résultat économique obtenu.

E. Laur

Ce qui est frappant, c'est que Laur n'a pas donné de définition clairement exprimée de l'exploitation paysanne. Il parle de sa supériorité qui croît avec :

- l'intensité de la production
- la formation professionnelle
- l'organisation en coopérative des paysans

Il parle également de ses avantages non matériel, qu'il exprime par l'obtention d'une "rente immatérielle" - idéale Rente.

L'exploitation agricole est tellement liée à la vie familiale, que l'entreprise de type commercial ne semble guère appropriée pour la caractériser.

Ici encore, soucis d'organisation, de qualité professionnelle, d'entraide, de genre de vie - ne disait-on pas, il y a 20 ans, que la profession d'agriculteur était un état et non un métier - et d'inadaptation au monde de l'entreprise, donc économique. Il y a pour le paysan des avantages qui ne se matérialisent pas, qui ne s'expriment pas en francs.

S. Manshold / E. Pisani

Production aux coûts les plus bas possibles.

Adaptation de l'offre à la demande.

./.

Disparition des exploitations mal structurées.  
Abandon des zones dites marginales, aux conditions naturelles difficiles.

Création d'unités de production optima, et d'ateliers de production réunissant plus d'exploitants.

Foi dans le développement très prometteur des techniques, grâce à la recherche agronomique.  
Exode des ruraux. Reconversion professionnelle de ceux-ci, ou paiements de rentes viagères pour celui, qui trop âgé, céderait ses terres à d'autres.

Investissements importants.

Pour les tenants de l'Europe verte, l'entreprise efficiente, concurrentielle, donc rentable, doit avoir la priorité dans les mesures de politique agraire. Les préoccupations économiques dominent nettement. Il faut se rappeler que suivant les auteurs, l'abandon nécessaire des terres agricoles se chiffrait à 5, voire 20 millions d'hectares. C'est l'économie de marché qui détermine les décisions de l'agriculture.

#### D. Bergmann

L'agriculture de type familial et individuel dominera dans les années qui viennent. Elle se trouvera cependant en concurrence avec :

- l'agriculture de type capitaliste
- l'agriculture de groupe
- l'agriculture à temps partiel

Solidarité et adaptabilité des exploitations familiales, soutenues par des réseaux de services efficaces.

La position de Bergmann se rapproche de celle de Laur, car il pense également que l'exploitation familiale a plus de solidité, plus de pouvoir d'adaptation que l'entreprise agricole capitaliste, dont il fait ressortir la fragilité financière - endettement très lourd.

Bergmann, en bon observateur et bon réaliste qu'il est, constate que malgré les tendances agressives de la politique agricole du Marché Commun à l'égard des petites exploitations et les aides massives aux investissements, les structures n'ont pas beaucoup changé. Il souligne également l'apparition des exploitations à temps partiel, ce qui est nouveau par rapport aux définitions précédentes.

Conseil fédéral

Il y a, dans les objectifs de la politique du Conseil Fédéral, un peu de tout :

D'une part, il insiste sur la nécessité

- d'une politique de structure
- de la spécialisation des exploitations
- de s'adapter aux nouvelles conditions créées par une économie de croissance.

Et d'autre part, il réaffirme

- sa volonté de soutenir une paysannerie saine
- et que l'exploitation paysanne demeure le modèle de l'entreprise agricole.

La position du Conseil fédéral montre clairement l'embarras dans lequel il est, de définir une politique agricole, et le rôle de l'exploitation paysanne, qui devrait à la fois, jouer le rôle de stabilisateur de la vie politique, apporter son élément de santé à l'ensemble de la société, et à la fois s'adapter aux conditions que lui impose une économie de concurrence. Il affirme également dans son quatrième rapport sur la situation de l'agriculture, que l'exploitation paysanne

ne doit pas se figer, rester immobile, et qu'il serait faux d'en faire un "mythe". Ce que nous admettons parfaitement. Mais donnons pour clore la première partie de cet exposé l'excellente définition que donne Paul Valéry :

" Le mythe, c'est le nom de tout ce qui n'existe,  
ou ne subsiste, qu'ayant la parole pour cause. "

Nous sommes tous d'accord sur ce point, qu'il ne suffit pas d'affirmer que l'exploitation familiale restera au centre de nos préoccupations politiques et que par conséquent l'avenir est assuré. Une nouvelle conception doit naître, nous allons essayer d'en tracer les grandes lignes, et les principes selon lesquels elle pourra vivre et se développer.

## II. LE DILEMME

En examinant toutes ces définitions de l'exploitation paysanne, ainsi que les quelques idées forces de la politique agraire actuelle, nous sentons bien qu'il y a antinomie, qu'il y a deux éléments contradictoires qui ne s'emboîtent pas parfaitement.

D'un côté, nous avons

la vie, la nature, la biologie  
l'homme dans sa totalité  
les valeurs immatérielles  
les valeurs sociales  
un mode de vie sain  
que l'on ne veut pas perdre,  
par crainte de la pire aventure.

De l'autre, nous avons

l'économique, le chiffrable, le rationnel,  
la matière,  
le franc  
la rentabilité, le profit  
l'imprévu ou l'aventure.

Vivre, ou retourner à un mode de vie caractérisé par l'auto-subsistance complète, à l'écart du circuit monétaire et du marché ... semble tout aussi impossible que de vouloir

intégrer totalement l'agriculture au monde économique de type industriel et capitaliste, donc essentiellement quantitatif.

Et puisque nous parlons de capitalisme, nous ne pensons pas inutile de préciser ce que nous entendons par ce terme tant controversé aujourd'hui. En toute modestie, nous admettons que la définition du "Petit Robert" nous convient parfaitement :

" Système où le rendement du capital est le mobile principal de l'activité humaine.  
Système où les prix sont le résultat de la rencontre de l'offre et de la demande. "

Lorsqu'on connaît l'influence prépondérante des conditions naturelles dans la production agricole, et l'inégalité qu'elles engendrent dans les coûts et l'engagement du travail humain, il n'est pas possible de songer que les prix soient la seule émanation des lois du marché. De même pour le rendement du capital, combien d'agriculteurs subsisteraient encore en Suisse, si c'était là leur souci majeur. Investiraient-ils encore autant, si leur critère unique de décision était le taux minimum de rentabilité - de 6 % par exemple - ?

Nous le constatons, les extrêmes ne sont plus possibles :

- auto-subsistance,
- intégration totale à l'économique.

L'exploitation agricole, doit-être :

une combinaison de deux mondes qui s'opposent, et qu'il faut essayer de faire se rejoindre en "tension créatrice". (1) Voir page 54.

Concrètement, nous devons reconnaître dans les faits, et non seulement dans les intentions :

1. que l'exploitation agricole ne peut plus être isolée totalement du monde monétaire,
2. que l'exploitation agricole ne peut pas se soumettre entièrement aux règles de l'économie de marché.

---

(1) L'expression "tension créatrice" est empruntée à Denis de Rougemont, lorsqu'il décrit de façon fort suggestive, les situations antinomiques qui s'affrontent dans le fédéralisme.  
Voir "L'un et le divers" ou la Cité européenne de Denis de Rougemont.



### III. LES DEGRES DE L'EXPLOITATION-ENTREPRISE

La difficulté à laquelle nous devons faire face, c'est que suivant les circonstances, la conjoncture, les conditions naturelles, la densité démographique, la stabilité ou l'instabilité politique, le dosage de l'un et de l'autre "monde" dans cette unité qu'est l'exploitation paysanne sera différent.

Afin d'illustrer cette mise en tension des deux mondes que nous symboliserons par celui de l'exploitation et celui de l'entreprise, examinons ensemble le tableau ci-dessous :

- à gauche les éléments qui nous paraissent spécifiques de l'exploitation,
- à droite ceux qui caractérisent l'entreprise.

#### EXPLOITATION

Exploiter c'est :

Faire-valoir  
Tirer de ...  
Extraire, "sucrer"

On exploite :

- une terre
- une vache
- une mine
- un filon
- un brevet
- une licence

A la limite, on peut bien exploiter en l'absence de monnaie

L'essentiel :

couvrir des besoins

Production brute  
diversifiée

#### ENTREPRISE

c'est aussi exploiter, mais à des fins commerciales.

- Initiative
- Investissement
- Marché
- Concurrence
- Compétitivité

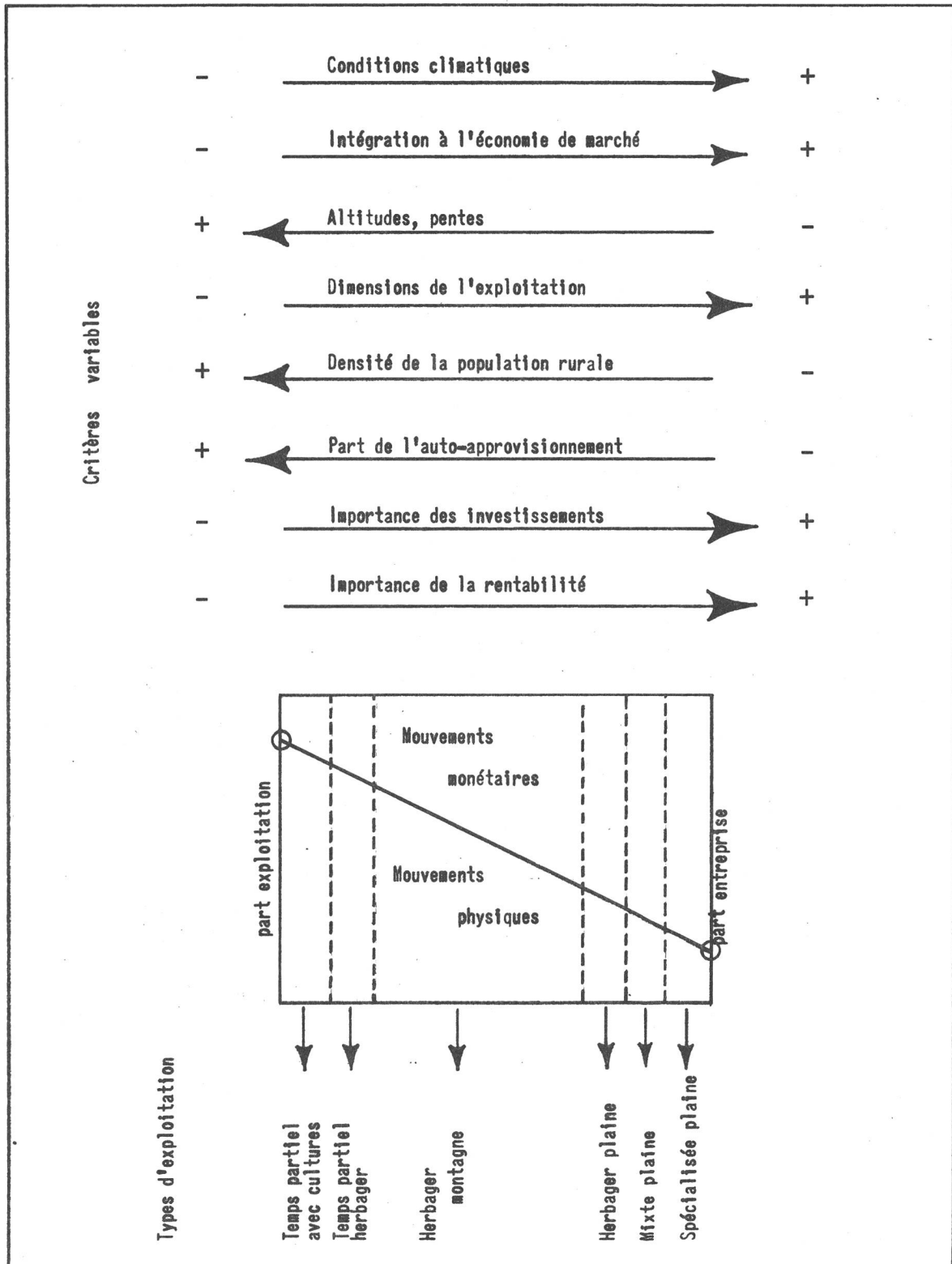
Indispensable sans capital et sans échanges

L'essentiel

c'est de vendre

Rentabilité  
Spécialisation  
Concentration

En pratique cependant, nous l'avons déjà souligné, nos exploitations paysannes sont à la fois exploitation et entreprise, mais à des degrés divers. Le tableau ci-après, doit montrer, schématiquement, la part de l'une et de l'autre en fonction de différents critères variables, dont le sens de la flèche indique une évolution allant du moins au plus.



#### IV. L'OBJECTIF DE L' "EXPLOITANT - ENTREPRENEUR" FAMILIAL

---

Jamais, d'après le schéma précédent, l'importance de la rentabilité n'est absolue - voir le côté entreprise, où le trait oblique à l'extrême droite n'atteint pas le 100 %. Du reste pour la grande majorité des paysans la notion de rentabilité - rendement net en pourcent de l'actif - est abstraite. Ce qui compte pour eux, subjectivement, ce sont :

- |  |   |   |
|--|---|---|
| 1. La couverture des moyens d'existence    | } | consommation                            |
| 2. Le renouvellement de l'outil de travail | } | amortissements                          |
| 3. L'amélioration de l'outil de travail    | } | investissements nouveaux                |
| 4. Le remboursement des emprunts           | } | amélioration de la situation financière |
| 5. La sécurité pour les vieux jours        | } | (fonds propres)                         |

Les objectifs décrits, ici, peuvent être atteints par un simple contrôle monétaire (liquidités), et par des prévisions des liquidités nécessaires - exploitations, consommation, investissements, charges financières - suivant les intentions de l'agriculteur.

Les prévisions de mouvements de liquidités sont chiffrables de cas en cas, et aisément contrôlables. Le résultat final d'un exercice annuel est plus facile à apprécier que le calcul de la rentabilité proprement dite. De toute façon, le dégagement des moyens financiers résultant des mouvements annuels (expl. agr. cons. branches annexes) ne sera pas un % fixe de la mise de fonds initiale. Exprimé en notion de rentabilité, le pourcent de rendement net à réaliser peut varier considérablement, de 0 % jusqu'à 20 ou 30 % :

- besoins d'investissements de renouvellement exclusivement,
- besoins d'investissements nouveaux à courts termes ou à longs termes,
- état initial des fonds propres,

- importance des emprunts nécessaires,
- niveau des prestations des assurances sociales.

Nous sommes donc loin de compte avec le taux uniforme de 5 ou 6 %.

## V. LES RÔLES DES FLUX MONÉTAIRES

L'argent n'est pas un élément, une chose que l'on accumule pour accumuler. Ce n'est qu'un auxiliaire, certes nécessaire, pour le fonctionnement de l'entreprise, mais rien de plus, un peu comme l'élément nutritif du sol pour lequel joue la loi du minimum. Il faut simplement veiller à ce que le niveau des liquidités disponible ne descende pas en dessous du niveau assurant la bonne marche de l'exploitation.

L'économie générale doit s'adapter  
aux besoins de l'exploitation fami-  
liale, et non pas l'inverse.

Où les conditions de production sont bonnes, les prix devraient en principe être adaptés de telle façon qu'ils permettent le bon fonctionnement de l'exploitation familiale à plein temps (consommation comprise). Il s'agirait ici de l'entreprise agricole fortement axée vers la vente de sa production.

Où les conditions de production sont moins bonnes, une injection de liquidités devient nécessaire. Il s'agirait ici de l'exploitation à temps partiel ou des exploitations à plein temps de montagne ou des collines. Cette "injection" de liquidités peut prendre des formes diverses :

- paiements directs,
- aménagement économique régional,
- ou la combinaison des deux.

VI. L'AVENIR DE L'EXPLOITATION FAMILIALE AGRICOLE,  
CONDITIONS A REMPLIR

---

Nous souhaitons certainement tous que l'exploitation familiale subsiste et même renforce son existence, tant du point de vue du nombre que de sa solidité. Il faudrait pour cela admettre quelques principes que nous allons essayer d'énumérer :

1. L'exploitation familiale est irremplaçable dans un pays comme la Suisse, où les conditions d'exploitation du sol sont d'une diversité extrême, en raison de son adaptabilité (emploi variable de main-d'oeuvre suivant les saisons), elle constitue également une réserve potentielle pour la satisfaction des besoins fondamentaux de la vie humaine :
  - nourriture des corps et des esprits,
  - protection de l'environnement,
  - création d'un milieu de vie humain,
  - peuplement suffisant des zones marginales.
2. Elle constitue le pilier d'une vie rurale diversifiée.
3. Nous devons cependant reconnaître son inaptitude à s'intégrer totalement, mais par degré, à l'économie de type industriel, ceci peut constituer un avantage en égard aux phénomènes de pollution et de concentration citadine.
4. En conséquence de quoi, il est nécessaire d'ajuster les mesures de soutien économique en fonction des tâches qui lui sont assignées.
5. Pour l'économiste rural, cela demande un changement des conceptions de l'économie d'entreprise, dont l'essentiel consiste à considérer séparément les éléments physiques et monétaires, lors de l'analyse des résultats d'exploitation. Les critères de qualité de vie doivent jouer un rôle important dans cette appréciation des résultats.

6. L'exploitation agricole, à plein temps ou combinée, constitue un fondement important de la vie civique en milieu rural. Elle est le garant d'une vie plus complète, plus autonome, tant au niveau des personnes que celui des communautés.

Pour conclure, nous voyons dans l'exploitation familiale, l'occasion d'harmoniser les exigences de la vie humaine et celles de l'économie, en inversant le sens de l'adaptation. Elle contribuera à garantir le respect des besoins humains matériels et immatériels. Nous ne voudrions pas faire de ces affirmations un nouveau mythe, une pseudo-religion, mais une réalité vivante.

Il faudrait pour cela que certains changements soient consentis dans la politique économique tout court ... une tâche passionnante pour les chercheurs, les politiciens, et les membres de notre association... sans oublier la participation active des premiers intéressés, les paysans.

Avril 1976

A N N E X E

---

Howald, O.      Landwirtschaftliche Betriebslehre für bäuerliche Familienbetriebe

Verlag Wirz, Aarau, 1967

"Bäuerliche Betriebe sind Familienbetriebe, auch wenn gelegentlich oder ständig einzelne familienfremde Arbeitskräfte beschäftigt werden. Eine bäuerliche Familie ist eine Lebensgemeinschaft von Personen mit Blutsverwandtschaft, deren Angehörige das ganze Jahr hindurch oder auch nur zeitweise dem Betrieb ihre Arbeitskraft zur Verfügung stellen oder als Verbraucher in diesem Familienverband in Gemeinschaft leben. Für die bäuerliche Familie bedeutet der Betrieb in erster Linie eine Arbeits- und Verdienstgelegenheit.

Das Leitbild des bäuerlichen Familienbetriebes ist namentlich gekennzeichnet durch eine gewisse Mehrseitigkeit der Produktion. Die Produktionsbedingungen in der Landwirtschaft sind grundsätzlich andere als in der industriellen Fabrikation."

Preuschen, G.      Der bäuerliche Familienbetrieb

Verlag Ulmer, Stuttgart, 1959

"So wie im Leben aller Menschen ökonomisches Denken eine sehr verschieden grosse Rolle spielt, so finden wir auch im bäuerlichen Betrieb von der völligen Unterordnung der Familie unter den Gedanken der Rentabilität bis zur völligen Gleichgültigkeit gegenüber den Ueberlegungen der Wirtschaftlichkeit der Betriebsführung alle Abstufungen des ökonomischen Denkens. Ebenso finden wir alle Zielsetzungen, die als Lebensziel gelten können, angefangen von dem fanatischen Ehrgeiz, der beste Bauer weit und breit zu sein, bis zu demjenigen, der mit einem Minimum an Sorgfalt und Interesse gerade noch für seine Bedürfnisse genügend ernten will."

"Die Beiträge dieses Buches behandeln vorwiegend die arbeitswirtschaftlichen und betriebswirtschaftlichen Probleme des familienbäuerlichen Betriebes. Das ist darin begründet, dass die Arbeit das zentrale Problem jedes familienwirtschaftlichen Be-

triebes ist. Hier fallen ja Beruf, Lebensziel und Arbeit in der Regel zusammen. Der Betrieb schafft die Möglichkeit der Arbeit aller Familienmitglieder. Die Organisation des Betriebes soll zuerst für ausreichende, aber auch zu bewältigende Arbeitsmenge sorgen. Der Ertrag der Arbeit ist das Ergebnis, aber selten das Ziel des Arbeitens."

Laur, E.

Wirtschaftslehre des Landbaus

Parey Verlag, Berlin, 1930

"Zusammenfassend kann gesagt werden, dass die Ueberlegenheit des Bauernbetriebes mit der Intensität der Wirtschaft, der Fachbildung der bäuerlichen Betriebsleiter und der genossenschaftlichen Organisation der Landwirtschaft wächst. Alles, was die Bedingungen für einen intensiven Landwirtschaftsbetrieb fördert, alle Massnahmen zur Verbreitung der Schul- und Fachbildung und zum Ausbau des landwirtschaftlichen Genossenschaftswesens sind Hauptmittel zur Erhaltung und Vermehrung des Bauernstandes."

"Im Unterschiede zwischen dem Ertragswert und dem bezahlten Preise kommt das Kapital zum Ausdruck, welches der Landwirt für ideelle Rente, bezahlt hat. Als Beispiele solcher Vorteile seien genannt: die Befriedigung der Heimatliebe, das Ansehen, das der Grundbesitz gibt; die sichere Arbeitsgelegenheit; die Naturschönheit; das Jagdvergnügen; die Gesundheit des Landlebens; die leichtere Durchführung einer sparsamen Lebenshaltung usw."

Bergmann D.

Matériaux et réflexions pour une réorientation de la politique agricole.

I.N.R.A., Paris, 1975

" Une troisième difficulté concerne l'effet de la plupart des innovations sur la fragilité financière des exploitations. Elles impliquent en effet souvent un accroissement des consommations intermédiaires, une spécialisation des équipements fixes, une réduction du nombre des spéculations pratiquées."

" Pour de nombreuses raisons que nous avons présentées antérieurement, le développement d'une agriculture capitaliste semble improbable. Il supposerait des taux de profit élevés, des économies d'échelle inatteignables par les exploitations moyennes, une grande maîtrise des processus, une abondance de main-d'oeuvre docile et une grande faiblesse des exploitations moyennes. Ces conditions



sont rarement remplies. Il faudrait donc des encouragements spécifiques de la puissance publique pour que la part de la production agricole assurée par les exploitations capitalistes s'accroisse fortement. "

Bergmann D.

Matériaux pour une réflexion sur les structures agricoles en Europe vers 1980 - 1990

Premier congrès des économistes agricoles, Uppsala, 1975.

" L'impression générale, dans cette immense question des structures agricoles, est donc qu'il y aura évolution plutôt que révolution. Les exploitations seront plus grandes, plus capitalistiques, souvent très rigides et endettées. Mais elles resteront assez semblables aux bonnes exploitations "modernes" d'aujourd'hui.

Un autre mot clef est celui de diversité dans les dimensions, les formes, les dynamiques des exploitations. L'agriculture de 1990 ne sera pas monolithique mais aussi variée que les aptitudes et les goûts des hommes. Mais ceci est peut-être plus un souhait qu'une prédiction.

Enfin, notre analyse a négligé tous les problèmes de l'aménagement rural, de la division du territoire entre usages agricoles et non agricoles. A la limite il faudrait une reconstruction totale de toute notre infrastructure urbaine et rurale pour regrouper l'essentiel de la population dans des petites villes agréables, chauffées et climatisées avec l'énergie solaire, où l'emploi de l'automobile privée sera inutile et où les hommes - agriculteurs et non agriculteurs mélangés - seront heureux. Ce sera pour le siècle prochain ..."

Commission des communautés européennes

Mémorandum sur la réforme de l'agriculture dans la communauté économique européenne (Plan Mansholt)

" Un certain nombre d'actions doivent être entreprises pour atteindre les objectifs du programme "Agriculture 1980".

1. Une première série d'actions se situe au niveau de la structure de la production agricole. Les éléments essentiels sont au nombre de deux :

- tout d'abord, un ensemble de mesures très différenciées devra entraîner une réduction sensible du nombre de personnes employées dans l'agriculture : les agriculteurs plus

âgés doivent se voir offrir une indemnité annuelle complémentaire de revenu en échange de laquelle ils cesseront leur activité agricole, libérant ainsi des terres ; les agriculteurs plus jeunes doivent pouvoir se reconvertir vers une activité non-agricole ; les enfants d'agriculteurs, enfin, doivent recevoir une formation qui leur offre la possibilité de choisir une autre voie que l'agriculture s'ils le désirent ; pour ces deux dernières catégories, des emplois nouveaux devront être créés dans de nombreuses régions.

Cet effort de réduction de la population active agricole devra s'exercer avec plus de force sur une catégorie particulière à l'intérieur du monde agricole, celle des chefs d'exploitation, la restructuration des exploitations agricoles dont il va être question étant liée d'un nombre important d'entre eux.

- d'autre part, des mesures importantes et convergentes devront être prises en vue de mettre en place des entreprises agricoles dont les dimensions économiques soient suffisantes. La création de ces exploitations nouvelles et leur maintien impliqueront que les surfaces qui leur sont nécessaires soient mises à leur disposition dans des conditions acceptables ; une politique foncière active allant dans ce sens devra être suivie.

2. La seconde série d'actions se situe au niveau des marchés pour améliorer leur fonctionnement et pour mieux ajuster l'offre à la demande :

- au premier rang viendra une politique de prix prudente dont les effets seront d'autant plus marqués que les exploitations agricoles seront plus sensibles aux indications que donne le marché ;
- une réduction sensible des surfaces cultivées agira également dans ce sens ;
- des mesures devront tendre à une meilleure information des partenaires (producteurs, industriels et commerçants), à une plus grande discipline des producteurs et à une certaine concentration de l'offre. Des groupements professionnels devront être créés au niveau européen et se voir confier certaines responsabilités en ce domaine. "

" Pour les différentes spéculations pourront être constituées des unités de production dont les dimensions, en permettant l'utilisation des méthodes les plus efficaces, garantissent l'utilisation optimale des facteurs de production. "

Conseil fédéral : Quatrième rapport sur l'agriculture  
Berne, 1969

" L'agriculture ne peut donc espérer obtenir des prix et jouir d'un revenu en quelque sorte satisfaisants que si elle parvient simultanément à épuiser les possibilités de rationalisation et à adapter la croissance de la production au rythme relativement lent de l'augmentation de la demande. Il est dès lors indispensable, ainsi que les expériences recueillies ces dernières années le confirment, que le nombre des personnes occupées dans l'agriculture et celui des exploitations continuent à regresser. "

" Le manque de flexibilité des facteurs de production que sont le sol et le travail est pour une bonne part lié aux caractères particuliers du monde rural et de la "paysannerie", qu'on apprécie et qu'on ne voudrait pas voir disparaître."

" La politique agricole suisse s'inspire des objectifs définis à l'article 31 bis de la constitution et dans la loi sur l'agriculture : permettre le "maintien d'une paysannerie saine et d'une agriculture productive au service de l'approvisionnement du pays", les intérêts de l'économie nationale étant sauvegardés. Pour atteindre ce but, il faut trouver un compromis raisonnable entre les exigences de l'économie agricole, d'une part, et celles de l'économie nationale, d'autre part. Il faut notamment tenir compte des points suivants :

- les paysans s'efforcent d'avoir un revenu assuré et d'obtenir un statut social équitable ;
- les consommateurs demandent à être approvisionnés en denrées alimentaires à des prix favorables et à bénéficier de larges possibilités de choix ;
- il importe, dans l'intérêt de l'économie nationale, de sauvegarder le commerce extérieur, condition d'une saine croissance économique, et enfin
- il convient, sur le plan de la politique financière, de n'investir les fonds publics qu'à bon escient, compte tenu des priorités imposées par l'économie nationale. "